

Sujet : Tr: [!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique Trimet Saint Jean de Maurienne (mail rejeté à l'adresse indiquée)
De : psa - DDETSPP 73/PV emis par DEPLANTE Yohann - DDETSPP 73/PV <ddetspp-psa@savoie.gouv.fr>
Date : 04/05/2021 14:51
Pour : ravoux Céline <celine.ravoux@savoie.gouv.fr>

----- Message transféré -----

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique Trimet Saint Jean de Maurienne (mail rejeté à l'adresse indiquée)
Date : Tue, 4 May 2021 14:34:25 +0200
De : > michaud.jacques (par Internet) <michaud.jacques@gmail.com>
Répondre à : michaud.jacques <michaud.jacques@gmail.com>
Pour : ddetspp-psa@savoie.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez ci-dessous ma contribution à l'enquête publique Trimet. Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien lui porter.

Jacques MICHAUD
47 chemin St Blaise
73450 Valloire

Dans les années 1960-70, les trois usines d'aluminium mauriennes du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann, les Plans, la Saussaz et la Praz, rejetaient librement dans l'atmosphère des centaines de tonnes de fluor, détruisant le cheptel et les cultures, subventionnant l'arrachage des ceps de vigne et des arbres fruitiers, transformant la Moyenne Maurienne, de St-Jean à Modane, en cette gigantesque friche qu'elle est restée depuis.

Scandalisé par les dégâts de la pollution sur la nature, les animaux et sans doute les hommes (mais le sujet était tabou !), révolté par la passivité de la population, victime du chantage à l'emploi, et par l'inaction (ou la complicité ?) des pouvoirs publics de l'époque, j'ai alors fondé en 1971, avec quelques jeunes de St-Michel élèves de Terminale comme moi, un petit groupe d'action, le Comité de Lutte contre la Pollution (C.L.P.). Celui-ci a entrepris, avec les faibles moyens dont il disposait, une campagne d'information destinée à faire réagir l'opinion : distribution de tracts, inscriptions le long des routes ou sur des arbres morts, lettres aux principaux organes de presse...

Dénoncée au début comme irresponsable, cette campagne, relayée ensuite par de grands médias, a pourtant déclenché, avec d'autres facteurs, tout un processus qui a permis, à terme, de régler à peu près efficacement le problème de la pollution fluorée en Maurienne.

Car les solutions techniques existaient, seule manquait la volonté politique de les imposer au groupe PUK. Nous n'avons jamais réclamé la fermeture des usines, nous

exigions seulement l'installation de systèmes permettant de capter les fumées. Or les usines mauriennes étaient amorties depuis longtemps, Péchiney continuait à y réaliser de substantiels profits, et avait tout à fait les moyens d'y investir dans des filtres performants. C'est d'ailleurs ce qui a été fait, à partir de la fin des années 70, à l'usine de St-Jean, où les séries de cuves les plus anciennes et les plus polluantes ont été fermées, tandis que de nouvelles séries (les séries F et G) ont été installées, permettant à la fois d'augmenter la production et de limiter considérablement les rejets fluorés. Les deux autres usines, la Saussaz et la Praz, bien que modernisées elles aussi, ont malheureusement dû fermer leurs portes par la suite, victimes de la conjoncture et des restructurations.

La situation d'aujourd'hui, étrangement, rappelle celle de cette époque-là. Alors qu'un timide renouveau agricole se fait jour en Moyenne Maurienne (notamment à St-Julien-Montdenis : cultures maraîchères, conservatoire des cépages alpins...), tous ces efforts risquent d'être ruinés par le regain prévisible de la pollution fluorée. Déjà la culture du safran, que quelques courageux avaient tenté de remettre au goût du jour, a dû être abandonnée, détruite par le fluor rejeté ces dernières années. Dans le secteur de St-Michel, les forêts de conifères, déjà fragilisées par le réchauffement climatique, les arbres fruitiers, qui prospéraient à nouveau depuis les années 80, présentent des nécroses de plus en plus importantes.

Alors va-t-on autoriser Trimet à accroître encore sa production de manière significative, sans exiger de cette société, en contrepartie, l'installation de systèmes efficaces – qui existent, rappelons-le – pour la captation des fumées ? C'est aux pouvoirs publics qu'incombe cette responsabilité, qu'il serait criminel de ne pas prendre. Veulent-ils engager la Maurienne, à l'heure où l'opinion est de plus en plus sensibilisée aux problèmes d'environnement, sur la voie de la régression totale, la replonger dans les heures les plus noires des années 60-70, faire de cette vallée déjà lourdement impactée par les travaux du Lyon-Turin, une simple « gaine de communications », un désert agricole et touristique, une « vallée de la mort », comme l'avait désignée, à l'époque, un grand média français ?